



CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits : **SOMMAIRES D'ÉVALUATION**

2007-SE-15

PROJET D'INTERVENTION PRÉCOCE

Le Projet d'intervention précoce (PIP), en vigueur de 1999 à 2003, s'adressait aux enfants et aux jeunes à risque élevé, âgés de 6 à 12 ans, vivant dans des logements sociaux de quartiers défavorisés à Ottawa, en Ontario. Ce milieu urbain était majoritairement composé de nouveaux immigrants arabes et somaliens. À l'origine, le projet PIP était administré par le service jeunesse de la police d'Ottawa qui, en janvier 2002, a fusionné avec l'organisme Boys and Girls Club d'Ottawa.



Ce projet, en offrant un programme de dynamique de la vie, un club de devoirs, des programmes de sports, des activités de loisirs et un appui continu, visait à accroître la capacité des participants à résister aux facteurs de risque liés au comportement criminel. Le projet visait précisément les résultats suivants : accroissement de la fréquentation scolaire et réduction des crimes, de la violence, du comportement antisocial et des appels à la police.

La priorité était accordée aux enfants et aux adolescents qui se trouvaient dans l'une des situations suivantes :

- avoir un frère, une sœur ou un parent ayant des démêlés avec la justice;
- vivre dans un climat de violence familiale; et/ou
- se livrer à des activités pouvant mener à des accusations en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (qui a été remplacée par la *Loi sur le Système de justice pénale pour les adolescents*) s'ils avaient atteint l'âge de la responsabilité pénale (avoir plus de 12 ans).

Évaluation du projet

Une évaluation des processus et des résultats a été menée. Le groupe témoin a été constitué à partir des jeunes placés sur la liste d'attente. Ces derniers avaient accès aux éléments d'appui du programme (sports, loisirs et club de devoirs) mais n'étaient pas des

participants au programme de dynamique de la vie. L'évaluation visait à déterminer si cette composante a eu un effet sur le comportement des enfants et des adolescents.

Au total, l'évaluation a porté sur 100 enfants : 82 du groupe d'intervention et 18 du groupe de comparaison.

Principaux résultats

L'évaluation du processus a révélé que :

- les activités sportives et récréatives ont été l'occasion pour les jeunes de mettre en pratique les techniques de dynamique de la vie qu'ils avaient apprises en classe;
- les activités de sports, de loisirs et le club de devoirs sont d'excellents outils d'information, surtout s'ils sont appliqués dans les collectivités où ces programmes font défaut.

Les facteurs favorisant la mise en application réussie du projet dans une autre collectivité sont :

- la présence sur place, dans la collectivité;
- une équipe de gestion solide et stable;
- des règles de conduite claires et bien appliquées;
- une analyse appropriée des besoins de la collectivité et des services existants;



- des programmes d'information globaux, variés et intéressants;
- un programme solide de dynamique de la vie, donné par des employés compétents ayant une expérience en éducation des jeunes enfants;
- un club de devoirs agréable offrant un bon encadrement;
- un programme de communication solide;
- des partenariats communautaires.

Les résultats de l'évaluation ont révélé que :

- certaines améliorations ont été notées dans le cas des membres du groupe de comparaison (période durant laquelle ils ne participaient qu'aux programmes de sports et de loisirs) mais c'est à l'étape de leur participation à la composante de dynamique de la vie que les améliorations les plus importantes ont été constatées;
- des améliorations ont été notées chez les jeunes dans les domaines suivants : comportement agressif/passage à l'acte; irresponsabilité/inattention; repli sur soi et niveau de crainte/d'angoisse;
- le programme de dynamique de la vie est un élément très important du PIP. L'évaluation a montré qu'il est plus efficace d'associer le programme de dynamique de la vie aux programmes de sports et loisirs et à d'autres programmes de soutien, afin de fournir un environnement où les jeunes peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Leçons apprises

Plusieurs leçons ont été apprises de ce projet :

- la participation de la collectivité, des écoles et des parents s'est avérée essentielle à la réussite du programme. Les jeunes dont les parents ont participé pleinement sont ceux qui ont le plus bénéficié du programme;
- l'engagement et le maintien en poste des employés sont essentiels pour apporter un soutien et dispenser des services appropriés dans les collectivités à risque élevé;
- la variété des activités a permis aux enfants présentant des intérêts et des besoins différents de s'intéresser à ces programmes;
- la majorité des membres de la collectivité était d'origine arabe ou somalienne et n'avait ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. En pareille situation, il est primordial de répondre aux besoins des participants sur le plan linguistique et d'offrir des services de traduction.

Conclusion

Le Projet d'intervention précoce (PIP) s'est avéré une initiative prometteuse en matière de prévention du crime dans le cas des enfants et des adolescents à risque. Ce projet a aussi permis de recueillir davantage de données sur les programmes de loisirs et de dynamique de la vie susceptibles d'aider les jeunes à contribuer positivement à la société.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou recevoir un exemplaire du rapport final d'évaluation, veuillez communiquer avec le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272, ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

Pour obtenir des renseignements sur le Boys and Girls Club of Ottawa, visitez leur site Web à l'adresse suivante : www.bgcottawa.org/default.asp.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx.